

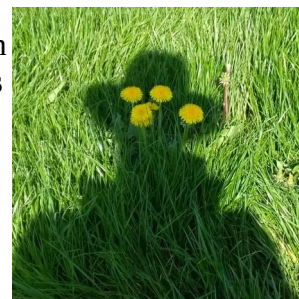
Projet Vincent Talmot Vigneron paysan

lieu dit Rivière, 71260 Montbellet

Présentation



Vincent Talmot est viticulteur vigneron, à Montbellet, dans le Mâconnais. Installé depuis **2000**, il travaille selon **le cahier des charges de l'agriculture biologique depuis 2007** et a été **certifié en 2010**. Il a 48 ans. Il fait des vins nature (sans sulfites ajoutés). Toutes ses vignes sont enherbées depuis les années 80. Il cultive 5 ha 41 (il a repris 0,65 ha cette année) dont presque 5 ha en blanc (Chardonnay) et 0,48 ha en rouge (Gamay) sur lesquels 4,30 ha sont en fermage. .



Sa moyenne de production sur 5 ans a été un peu basse (3 mauvaises années!), de 27 à 30 hl/ha (mais une de 52hl/ha) : il espère mieux pour les années prochaines.

Il vinifie une petite partie de sa production, 10 à 20 % selon les années, et vend l'essentiel de sa récolte en raisin, ou même sur pied. 100% de la vendange est manuelle et pour sa propre récolte il a une petite équipe d'une douzaine de vendangeurs pendant environ 3 jours.

Il a 4 ou 5 clients réguliers, des collègues qui font du négoce, qui lui achètent sa vendange.

Il commercialise en vente directe à la maison ou sur les petits marchés ou salons (Nanton...) et avec 3 cavistes, 1 restaurateur.

Projet :

Vincent veut acheter **1 enjambeur équipé d'un pulvérisateur** : Il en a déjà un mais un 2ème lui permettrait pendant la grosse période de travail et traitements à la vigne, d'équiper différemment les 2 enjambeurs, l'un pour le travail des sols et de la végétation, l'autre pour les pulvérisations, économisant ainsi beaucoup de temps et d'énergie. Car Vincent travaille seul, il n'a pas de salarié en dehors des vendanges. Sur un enjambeur, c'est beaucoup plus compliqué que sur un tracteur de changer de matériel, et en été il faut travailler le sol, mettre la rogneuse (pour couper la végétation qui se développe très vite) et traiter. En bio, il faut être très réactif pour mettre du Cuivre au bon moment.



buttage de la parcelle de gamay.

Il s'agit d'un matériel d'occasion un peu ancien mais performant, qui coûte 4 000 €. C'est du matériel qu'il connaît et qu'il pourra entretenir lui-même.

Il veut acheter aussi **2 cuves d'occasion et du petit matériel. Il lui faudrait donc 4 500 €.**

Situation :

La récolte 2019 a été mauvaise (gelées, coups de froid sur la fleur, excès de chaleur et grêle en 2019), s'il prévoit donc un déficit en 2020, il espère cependant une bonne récolte cette année, entre autre grâce à ce nouveau matériel qui lui facilitera la réactivité pour les traitements (Il met de petite quantité de cuivre à chaque fois, quitte à traiter plus souvent). Cet appareil lui permettra des traitements plus localisés, avec moins de perte et il devrait également faciliter les traitements avec des plantes telles que osiers, orties etc.

Remboursement :

Vincent souhaite emprunter sur 3 ans, et démarrer les remboursements en octobre. Cela fera donc des mensualités de 125 € /mois.

La Cagnotte estime ce projet réalisable. Vincent est un gars sérieux, installé depuis 20 ans, militant, et qui mérite d'être soutenu. Ce petit coup de pouce avec la Cagnotte devrait lui permettre de bien rebondir. Nous sommes en plein dans le soutien à l'agriculture paysanne et biologique.

